

Monsieur le maire,

Suite aux travaux de réfection de la rue de Palaiseau, la circulation et la signalétique de l'intersection de la rue de Palaiseau et de la rue Henri Dunant ont été revues. Or, il semble qu'aujourd'hui il y ait une certaine incompréhension concernant cette dernière conduisant au mieux à une hésitation de la part des conducteurs et au pire à des situations frôlant l'accident.

En effet, les personnes arrivant du rond point de l'Europe et prenant la rue de Palaiseau en sens montant se retrouvent avec un « céder le passage » au niveau de la dite intersection. Les personnes descendant le rue de Palaiseau se retrouvent quand à elles face à un panneau annonçant un « cédez la passage » quelques mètres plus loin. Or, ces dernières ne font généralement pas attention qu'il s'agit d'un panneau annonçant un « cédez le passage » et pense qu'il s'agit également d'un « cédez le passage » pour elles. Ceci conduit donc au fait que personne ne sait qui est réellement prioritaire ce qui gêne la fluidité de la circulation, mais ce qui conduit également régulièrement à des situations quelque peu dangereuses.

J'aurais donc voulu savoir ce que vous envisagiez pour résoudre cette difficulté ? Est-ce qu'une solution ne serait pas de supprimer le « cédez la passage » annoncé et correspondant à celui à l'intersection du chemin du bas de la plante des roches, « cédez le passage » qui n'est quasiment jamais respecté ce qui rend la sortie de cette rue sans visibilité extrêmement dangereuse et qui donc mériterait sûrement d'être revu.

En vous remerciant.